

Réf: Dossier 143332

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ZEYFAT » en abrégé « SCI ZEYFAT »

Siège Abidjan, Cocody, danga, Lot 24 bis, Ilot 15

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/05/2022 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le vendredi 02 juin 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ZEYFAT » en abrégé « SCI ZEYFAT »

Objet : la société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en république de Côte d'Ivoire:

l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non-bâtis;

la promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers; l'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous biens immobiliers; la réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces; l'assainissement, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction;

et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie avec l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, danga, Lot 24 bis, Ilot 15

Dirigeant(s) M ACHKAR ALI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00074 du 02/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40817/GTCA/RC/2023 du 02/06/2023

